



Information Direction

le 8 octobre 2013 à 15h30

La Direction a confirmé que le prix d'un repas complet pour un salarié intérimaire sera, à compter de ce jour, facturé 4.63 Euros et non 9.01 Euros.

Cette mesure est uniquement due à l'implication de l'ensemble des salariés suite à la signature de la pétition et en parallèle des actes, des actions, des démarches et des pressions menés par la CGT.

Suite aux revendications de la CGT, la Direction précise ceci :

- Les salariés intérimaires qui ont payé leurs repas plein tarif au lieu du tarif normal se verront rembourser la différence sur la paie de novembre 2013,
- Après vérification auprès des 3 agences d'intérim, il s'avère qu'aucun prélèvement n'a été effectué, à l'insu des salariés, concernant la charge financière des équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité).
- La Direction ne fera aucune note de service concernant la tarification du prix du repas et aucune communication ne sera effectuée par les Responsables UTE. Les intérimaires seront directement informés par leur agence d'intérim.

Comme vous avez déjà pu le constater, la CGT s'investit sans compter aussi bien pour les salariés FPT que pour les salariés intérimaires. Notre combat pour une égalité de traitement par rapport au prix du repas n'a aucun but électoral à l'inverse de certains syndicats, qui frustrés du résultat, tirent la couverture vers eux et sèment la zizanie.

Une organisation syndicale de notre site n'hésite pas à opposer les salariés FPT aux salariés intérimaires. Leur philosophie est de dire que le montant de l'hypothétique participation aux bénéfices en 2014 (Exercice 2013) risque d'être impacté suite à la prise en charge du complément repas par la Direction.

En un mot, selon eux : « *Si nous n'avons pas ou peu de participation aux bénéfices en 2014, ce sera exclusivement la faute des intérimaires.* »

Ces détracteurs oublient de préciser que la Direction se fera rembourser par les 3 agences d'intérim.

Cette mesure n'a que pour ultime but de discréditer l'action de la CGT ...mais les salariés ne sont pas dupes.

**Le syndicat CGT remercie les 1 091 salariés qui ont signé la pétition.
Preuve que la solidarité l'emporte sur l'individualisme et la division.**

La CGT

Mercredi 9 octobre 2013